RÉPUBLIQUE FRANÇAISE DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE COMMUNE DE MOUDEYRES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE MOUDEYRES SÉANCE DU 23 NOVEMBRE 2023 DCM 2023 / 031

### Nombre de membres

- En exercice : 10 - Présents : 7

- Excusés représentés : 0

- Absents: 3

- Votants: 7 Pour: 7

Contre: 0
Abstention: 0

Date de convocation: 17 novembre 2023

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-trois du mois de novembre à 20 heures 30 s'est réuni le conseil municipal de la commune de Moudeyres, régulièrement convoqué, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de GENTES Laurent, Maire.

Présents:

CELLE Éric

CHANAL Fabrice
GENTES Laurent

DESCAMPS Véronique

**GIROUD Florence** 

PERBET Yoann

GRAIL Jérôme

### Absent(s) excusé(s):

Absents:

DALENS Gérard, ROUSSET Cédric, ROUX Élodie

Secrétaire de séance :

**PERBET Yoann** 

# **RECRUTEMENT D'UN AGENT RECENSEUR**

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée la nécessité de recruter un agent recenseur afin de réaliser les opérations de recensement qui auront lieu du jeudi 18 janvier au samedi 17 février 2024.

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi n° 2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité et notamment le titre V;

Vu le décret n° 2003-485 du 5 juin 2003 relatif au recensement de la population ;

Vu le décret n° 2003-561 du 23 juin 2003 portant répartition des communes pour les besoins de recensement de la population ;

# Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité

- **Décide** la création d'un poste agent recenseur afin d'assurer les opérations de recensement qui se dérouleront du jeudi 18 janvier au samedi 17 février 2024 ;
- **Décide** que l'agent recenseur percevra la somme de 875 € (bruts) pour effectuer le recensement de la population au titre de l'année 2024 et participer aux deux journées de formation ;
- La rémunération de l'agent recenseur sera versée au terme des opérations de recensement.

### AR Prefecture

043-214301442-20231123-2023\_031-DE Recu le 05/12/2023 Fait et délibéré les an, mois, jour et heure ci-dessus indiqués. Au registre sont les signatures Pour extrait conforme

> Le Maire, Laurent GENTES

AR Prefecture

043-214301442-20231123-2023\_031-DE Reçu le 05/12/2023